

Etat des lieux de l'autonomie alimentaire des élevages caprins français

Inventory of fixtures of food autonomy in French goat herds

BOSSIS N. (1), LEGARTO J. (2), GUINAMARD C. (3).

(1) Institut de l'Elevage, CS45002 – 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

(2) Institut de l'Elevage, BP 42 118 – 31 321 CASTANET TOLOSAN cedex

(3) Institut de l'Elevage, 570 Avenue de la Libération, 04 100 MANOSQUE

INTRODUCTION

Les charges d'aliments achetés représentent aujourd'hui 30 % du coût de production du litre de lait et 15 % du coût de production du fromager (Bossis, 2012).

L'augmentation durable du coût des matières premières utilisées dans l'alimentation des ruminants, des aléas climatiques de plus en plus fréquents, une attente de la part des consommateurs et citoyens, mettent la question de l'autonomie alimentaire des exploitations au cœur des préoccupations des éleveurs, de la filière et donc, des acteurs de la recherche et du développement.

Dans ce contexte, un état des lieux de l'autonomie alimentaire des élevages caprins suivis dans le cadre des réseaux d'élevage a été réalisé.

1. MATERIEL ET METHODES

L'autonomie alimentaire a été évaluée par trois critères non indépendants : l'autonomie alimentaire massive globale (AMG), l'autonomie fourragère (AF) et l'autonomie en concentrés et déshydratés (ACD). Ils ont été calculés pour chaque élevage à partir des quantités d'aliments distribués à l'ensemble du troupeau (stock début + récolte + achat - vente - stock fin). Les résultats ont été analysés globalement. Un traitement des données a également été effectué par région, par système d'exploitation et par système alimentaire. Cet état des lieux concerne 162 élevages caprins répartis dans les principaux bassins de production.

2. RESULTATS

L'AMG des élevages caprins s'établit en moyenne à 55 % avec 73 % pour AF et 20 % pour ACD (Tableau 1). Plus de la moitié des élevages caprins achètent la totalité de leurs concentrés. A titre de comparaison, les exploitations bovines ont une AMG moyenne de 88 % (Brunschwig et al, 2012).

Les élevages du Sud Est sont en moyenne moins autonomes en fourrages que les élevages du reste de la France. Les parcours et/ou les pâtures assurent une partie de la ration mais le foin utilisé pour la période hivernale est souvent acheté. Ces élevages utilisent peu de concentrés et si ces derniers sont majoritairement achetés, les quantités par chèvre sont les plus faibles. Les élevages situés dans les autres régions utilisent davantage de concentrés et parmi elles, si les élevages des zones de polyculture élevage ont la meilleure autonomie globale c'est parce qu'ils produisent une partie de leurs concentrés. Les élevages plus spécialisés des zones fourragères intensives ont un niveau d'autonomie similaire aux élevages du Sud Est et achètent en moyenne plus de 3,1 tonnes de concentrés par UGB par an (t/UGB/an).

Ces données moyennes masquent une forte variabilité intra région et intra système alimentaire.

En zone de plaine par exemple (Figure 1), un quart des éleveurs achètent moins de 1,4 t/UGB/an de concentrés, à l'inverse, deux tiers d'entre eux en achètent 2 t/UGB/an et plus.

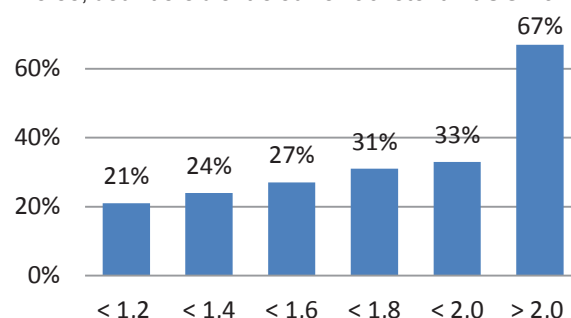


Figure 1 : Répartition des élevages (%) selon les concentrés achetés en t/UGB/an en zone de Plaine

Dans ces zones, des éleveurs ont déjà fait le choix de l'autonomie, ils valorisent leurs fourrages et cultivent une partie de leurs concentrés. D'autres sont moins autonomes par choix ou par contrainte suivant leurs accès au foncier. Ceux qui disposent de surface ont parfois préféré consacrer celles-ci aux cultures de vente compte tenu du prix des céréales (au moins jusqu'en 2012).

Si les élevages qui pratiquent le pâturage sont ceux qui en moyenne utilisent le moins de concentrés (310 kg par chèvre contre 412 kg en moyenne), la moitié d'entre eux en achètent toutefois plus de 1,8 t/UGB/an, ne cultivant ni céréale, ni protéagineux.

Même si on observe des différences marquées de niveau d'autonomie suivant les régions (Tableau 1) et les systèmes alimentaires, une analyse de la variabilité intra système (Figure 1) laisse entrevoir des marges de progrès.

3. DISCUSSION ET CONCLUSION

Les éleveurs en système de polyculture élevage peuvent agrandir leur surface fourragère en privilégiant l'implantation de luzerne et/ou en auto-consommant leurs céréales. Les éleveurs spécialisés disposant de peu de foncier ont sans doute moins de leviers d'action. Ils doivent chercher à maximiser la valorisation des fourrages en quantité et en qualité. La diminution de la taille du cheptel est plus difficilement envisageable d'un point de vue économique.

Il faut enfin rappeler qu'il existe des marges d'optimisation des quantités de concentrés distribuées et donc des possibilités de réduction des achats dans bon nombre d'élevages et ce quel que soit le système alimentaire.

Bossis N., 2012. Communication orale au Comité de filière caprin de l'Institut de l'Elevage du 7 nov 2012.

Brunschwig P., Devun J. 2012. Institut de l'Elevage, CNIEL, CIV, L'autonomie alimentaire des troupeaux bovins en France, état des lieux et perspectives.

Tableau 1 : Autonomie alimentaire selon les systèmes (1 chèvre = 0,15 UGB)

Zonage Idele	Nombre d'élevages	AMG	AF	ACD
Cultures + élevages et Cultures	70	66 %	89 %	33 %
Cultures fourragères et zones herbagères	20	47 %	74 %	13 %
Hautes montagnes et montagnes humides	23	48 %	61 %	10 %
Parcours + Cultures	49	47 %	57 %	10 %
Ensemble	162	55 %	73 %	20 %